



DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE

Année scolaire 2026-2027

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom :	Mail élève OBLIGATOIRE (Pronote et examens) :	
Prénom :	Tél. élève :	
Né(e) le : / / 20	Nationalité :	
À (ville, code postal et pays) :		
Adresse :		
Code postal et Ville :		
Boursier : ☐ Oui ☐ Non		
	Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM et Prénom		
Adresse		
Code postal et ville		
Téléphone domicile		
Téléphone employeur		
Mobile		
E-mail		
Profession		
Code profession (Cf page 3)		

CHOIX DU REGIME D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Régime hébergement/restauration : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne Demande d'internat à faire obligatoirement auprès des CPE	Mode de règlement : ☐ Chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Alain Borne Indiquer nom et prénom de l'élève au dos du chèque
--	--

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier de demande d'internat ne présume pas de son acceptation. Toutes les candidatures à l'internat sont étudiées par une commission, y compris celles des élèves déjà internes l'année précédente.

Nom de l'élève:

Prénom de l'élève :

SCOLARITE DEMANDEE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2026

Langue vivantes :

A : ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Italien ☐ Autre :
B : ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Italien ☐ Autre :

FILIERE GENERALE :

Choisissez 3 enseignements de spécialité en prenant en compte les avis formulés par le conseil de classe du 3^{ème} trimestre /2nd semestre de la classe de Seconde. En fonction des places disponibles, des combinaisons demandées et des préconisations du conseil de classe du 3^{ème} trimestre/2nd semestre de seconde, la direction est susceptible de proposer des modifications de spécialité.

- ☐ Arts plastiques
- ☐ Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques
- ☐ Humanités, littératures et philosophie
- ☐ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Anglais
- ☐ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Anglais Monde Contemporain
- ☐ Mathématiques
- ☐ Physique-chimie
- ☐ Sciences de la vie et de la terre
- ☐ Sciences économiques et sociales

FILIERE TECHNOLOGIQUE :

- ☐ STMG

OPTIONS : Ces options devront obligatoirement avoir été suivies depuis la classe de Seconde et sous réserve de places disponibles. Attention, seul le latin est cumulable avec une autre option.

- ☐ Section européenne Anglais (uniquement pour la filière générale)
- ☐ Section européenne Italien
- ☐ Danse
- ☐ Latin (uniquement pour la filière générale)
- ☐ Théâtre

ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2025/2026

Nom de l'établissement précédent :

Commune :

Formation précédente :

Langue vivante : A :

Langue vivante B :

Option: Latin ☐ Oui ☐ Non

Autre (précisez) :

AUTORISATION DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS PAR SMS AUX REPRESENTANTS LEGAUX

J'autorise le lycée Alain Borne à transmettre aux représentants légaux des informations par SMS :

☐ Oui ☐ Non

Pièces à fournir et vérification du dossier

Dossier administratif

	Vérification des parents	Vérification du Lycée
☐	Autorisation de transmission d'informations par SMS (page 2)	☐
☐	Autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image et de la voix signée (page 4)	☐
☐	Bulletins du 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre de la classe de Seconde	☐
☐	Justificatifs de changement de situation familiale (autorité parentale, placement, décès, changement de domicile, etc...)	☐

Gestion

☐	Fiche intendance	☐
☐	Paiement de la restauration et/ou internat : Chèque de 50,00 € ou paiement en ligne si crédit insuffisant	☐

Médical

☐	Fiche infirmerie	☐
☐	Photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations	☐
☐	PAP ou PAI pour les bénéficiaires de ces dispositifs	☐

LISTE DE LA NOMENCLATURE NATIONALE DES CODES SOCIO-PROFESSIONNELS

Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Élèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT DE L'IMAGE ET DE LA VOIX

De nombreuses activités pédagogiques conduisent le lycée à réaliser des photographies, des vidéos ou des enregistrements sonores sur lesquels apparaissent les élèves. Le lycée peut également être sollicité par la presse.

Je soussigné.e, (Nom, prénom) _____,
responsable légal de l'élève (Nom, Prénom) _____,
né.e le _____,

☐ **Autorise** à titre gratuit le lycée Alain Borne :

- A photographier, filmer ou enregistrer la voix de mon enfant dans le cadre des activités scolaires
- A permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes
- A permettre la prise de vue de mon enfant pour la photographie de classe

Cette autorisation est valable pour une utilisation de l'image et de la voix de mon enfant en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle pour les finalités et/ou supports suivants :

- Gestion administrative et logiciel de vie scolaire
- Usage collectif (projection collective en classes, usages institutionnels à vocation éducative, usage de communication externe de l'institution)
- En ligne (site internet lycée)

Je m'engage à ne pas tenir responsable le lycée Alain Borne ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

J'atteste avoir pris connaissance du fait que nous disposons d'un droit d'accès de rectification, de modification et de suppression des données concernant mon enfant (article 34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978) sur simple demande écrite à ce.0260015a@ac-grenoble.fr.

☐ **N'autorise pas** l'enregistrement de l'image et de la voix de mon enfant.

Date et signature du responsable légal :